SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : COMMUNE D'ALLADA

Objet : Acquisition de matériels et équipements médico-techniques au profit du laboratoire PCR COVID-19 et du laboratoire de microbiologie du centre de dépistage et de traitement de l'Ulcère de Burili

Référence SIGMAP : F_DST_72418

Avis n° : 3/22/30 /C-AL/PRMP/DNCMP/SP-PRMP du 27/11/2023

Identification de la procédure : Appel d'Offres National Ouvert

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la **Commune d'Allada** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 17 octobre 2023.

2. La **Commune d'Allada** a obtenu dans le cadre de son budget gestion 2023, des fonds dénommés FADeC, afin de financer les activités inscrites au Plan de Travail Annuel Budgétisés, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché F_DST_72418 relatif à l'**Acquisition de matériels et équipements médico-techniques des laboratoires PCR COVID-19 et laboratoire de microbiologie du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de buruli d'Allada**.

3. La **Commune d'Allada** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements médico-techniques des laboratoires PCR COVID-19 et du laboratoire de microbiologie du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de buruli d'Allada.
Le marché est constitué d'un lot unique.
Les variantes ne pourront pas être prises en compte.

BON A LANCER

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur Babatoundé Anselme ZITTI**, Personne responsable des marchés publics, Bureau au rez-de-chaussée, Bâtiments en face de l'entrée ; Email : **prmpallada2@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à

l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sise à la Mairie d'Allada, BP 118 Allada de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures locales (GMT + 1).**

6. Le délai de livraison est de six (06) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :

- Etre une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels médicaux justifiée clairement par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir réalisé en tant qu'entreprise principale au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels et équipements médico-techniques de montant au moins égal à **trois cent sept millions trois cent quatre-vingt-dix mille six cent soixante (307.390.660) F CFA HT chacun, justifiés par les copies légalisées des attestation de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) ou les copies légalisées des PV de réception définitive, signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administrations publiques, sociétés ou office d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé**;
- Disposer d'un personnel technique clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer de matériels nécessaires tels qu'indiqués à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER

- Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à trois cent sept millions trois cent quatre-vingt-dix mille six cent soixante (307.390.660) F CFA, justifié par des états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copies légalisées ;

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de cent deux millions quatre cent soixante-trois mille cinq cent cinquante-trois (102.463.553) F CFA, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :**

- Capacité technique et expériences :

- Etre une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels médicaux justifiée clairement par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer de personnel technique clé et d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer de matériels nécessaires tels qu'indiqués à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

- Capacité financière :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de cent deux millions quatre cent soixante-trois mille cinq cent cinquante-trois (102.463.553) F CFA, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels à hauteur de trois cent sept millions trois cent quatre-vingt-dix mille six cent soixante (307.390.660) F CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 27 / 11 / 2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sise à la Mairie d'Allada, BP 118 Allada de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures locales (GMT + 1)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sise à la Mairie d'Allada, BP 118 Allada, au plus tard le 19 / 12 / 2023 à 10 heures**

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

00 minutes, heures locales (GMT + 1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de délibération de la mairie d'Allada le ..19../..12../ 2023 à 10 heures 30 minutes, heures locales (GMT + 1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois millions soixante-treize mille neuf cent sept (3.073.907) FCFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Allada, le 27 / 11 /2023

La Personne responsable des marchés publics,

Babatoundé Anselme ZITTI

BON A LANCER